



Portrait général du territoire et gestion de la voirie

Région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

DGFo-11

23 septembre 2025

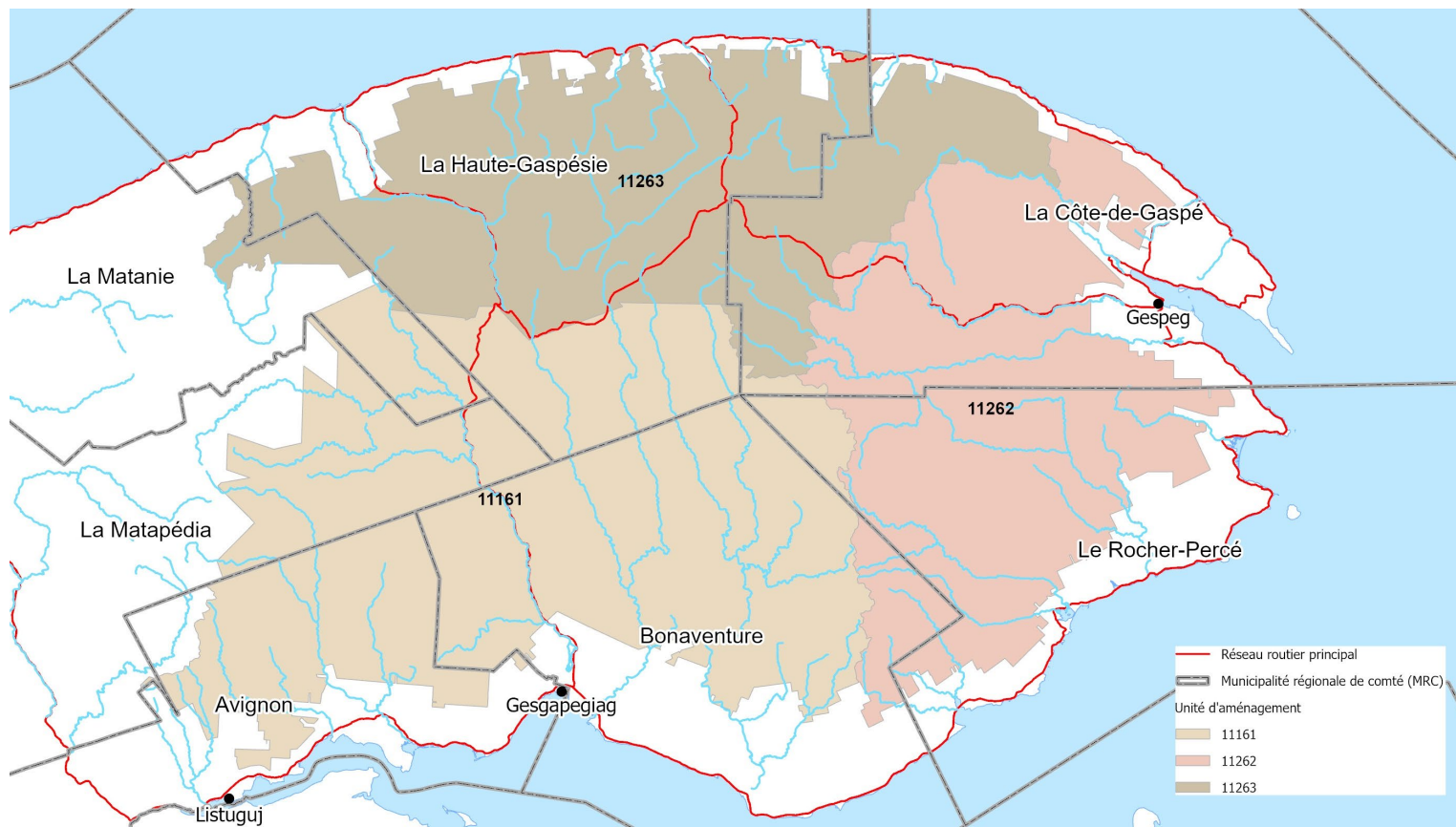
Plan de la présentation



- Description du territoire
- Constats en lien avec événements climatiques extrêmes
- Cadre normatif de la gestion de la voirie
- Projets et initiatives régionales du MRNF
- Le comité voirie de la TGIRT

© Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Description du territoire public de la Gaspésie



© Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- 94,2 % du territoire est public
- 3 unités d'aménagement (UA) équivalant à 16 000 km²
- Un réseau de chemin d'environ 31 000 km dans les limites des UA
- Nombreuses rivières à saumons
- 8 800 km de cours d'eau permanents
- 110 ponts et des milliers de traverses de ponceaux
- Relief très montagneux (22 % de pente de 30 % et plus)

Le réseau routier en détail

Portrait de la répartition des chemins sur unités d'aménagement en Gaspésie

Classe de chemin	Types de chemin	Nb de KM	Répartition	Répartition regroupée
Classe 1	Chemins d'accès	53	0,2 %	8,7 %
Classe 2		870	2,8 %	
Classe 3		1 820	5,8 %	
Classe 4	Chemins d'opérations	20 407	64,8 %	70,1 %
Classe 5		1 674	5,3 %	
Hiver	Anciens chemins	185	0,6 %	21,2 %
Inconnu		159	0,5 %	
Non classé		6 222	19,8 %	
Non forestier		97	0,3 %	
Total		31 487	100,0 %	

Source: Données Québec (AQ réseau+)

En résumé :

- Difficulté d'obtenir un portrait juste de l'état ou de la présence des anciens chemins et plusieurs chemins d'opération
- Environ 1 % de chemin sont construit annuellement
- Environ 1 % de chemin sont remis en état annuellement (excluant les travaux d'entretien)
- Le nombre de km de travaux d'entretien (nivelage) n'est pas disponible. Il est estimé à plusieurs centaines de kilomètres annuellement

Chemins construits, réparés et entretenus entre 2013 et 2023

Type de	Nb km annuel	Répartition (%)
Amélioration et réfection	247	52 %
Implantation	224	47 %
Fermeture	1	0 %
Total	473	100 %
Entretien (nivelage)	Non disponible : estimé à plusieurs centaines de km annuellement	

Chemins principaux à développer et à maintenir (PAFIT 2023-2028)

Type d'utilisation	km
Accès (camion)	2134
Accès (véhicule 2x4)	342
Total	2476
Note au PAFIT : En collaboration avec les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement, une version de travail a été amorcée. Celle-ci devra être bonifiée, notamment via le comité voirie de la TGIRT	

Constats en lien avec événements climatiques extrêmes

L'impact des changements climatiques sur la récurrence des pluies diluviennes et des tempêtes (événements climatiques « dits » extrêmes) cause des bris majeurs aux infrastructures

- Impacte l'accès au territoire
- Impacte la sécurité des utilisateurs
- Impacte la qualité de l'eau et des habitats : apport de sédiments dans les cours d'eau (saumon atlantique !)

→ Nécessite de repenser la gestion de la voirie forestière et optimiser les efforts!

© Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Publié le 17 décembre 2010 à 05h00 | Mis à jour à 08h13

Catastrophes naturelles: Normandeau plaide pour la prévention

Gilles Gagné, collaboration spéciale
Le Soleil

(New Richmond) La ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, affirme que les gouvernements et les citoyens devront «tirer des leçons» des événements climatiques des derniers jours en Gaspésie, que ce soit pour les fortes pluies tombées de lundi à mercredi ou la tempête du 6 décembre.

La vice-première ministre estime que les changements climatiques rapprochent des écarts météorologiques qui étaient jadis rares. Les pluies de cette semaine, plus de 200 millimètres en trois jours, ont causé des dommages dans près de 500 maisons à Gaspé, et près de 100 dans la baie des Chaleurs.

«En 2007, lors des inondations de Rivière-au-Renard, on nous avait dit qu'on voyait des pluies comme ça (100 millimètres) une fois en 100 ans. Nous sommes trois ans plus tard et il est tombé encore plus de pluie», a indiqué la ministre responsable de la Gaspésie, alors qu'elle s'appretait à visiter un magasin de New Richmond endommagé par 75 centimètres d'eau sur le plancher mercredi.

«Ça va commander de nouveaux réflexes, conditionnés par la récurrence de ce genre d'événements [...] Il faudra être davantage en mode prévention et avoir un accompagnement différent», a-t-elle ajouté.

Son collègue Robert Dutil, ministre de la Sécurité civile, abondait dans le même sens jeudi lors de son arrêt à New Richmond, rappelant que les écarts météorologiques prenaient surtout la forme «d'inondations, d'érosion et de glissements de terrain».

À titre de prévention, il dit qu'à «des endroits, il n'y aura plus de construction», alors que parfois, «il faudra de la protection». Mais «il y aura aussi des déménagements».

Nathalie Normandeau a souligné le «caractère exceptionnel» des inondations de Gaspé. Elle estime que «ça dépasse ce qu'on a vu en 2007, à la fois pour les quantités d'eau tombées et l'étendue des dégâts».

Constats en lien avec évènements climatiques extrêmes

- *Décembre 2010 (Radio-Canada): « Québec décrète l'état d'urgence à Gaspé »*
- *Juin 2016 (MDDELCC) : « Le 13 juin, une pluie quotidienne record de 161,4 mm s'abat sur Grande-Vallée en Gaspésie, forçant la fermeture de routes et d'écoles et occasionnant des bris d'aqueducs »*
- *Avril 2018 (Radio-Canada) : « Des rivières sous surveillance au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie »*
- *Décembre 2020 (MFFP) : précipitation entre 100 et 160 mm en 36 heures qui ont causé des 52 bris sur chemins principaux évalués à 2,45M\$. Une demande d'aide financière du regroupement des MRC a été déposée*
- *Août 2023 (Le Devoir) : « La route 132 menacée par les changements climatiques »*
- *Août 2021 (Le Devoir) : « Quand les bouleversements climatiques menacent les routes »*
- *Avril 2024 (L'institut climatique du Canada): « Arrêtons de construire des infrastructures pensées pour le climat d'hier »*
- *Juin 2023 (Radio-Canada) « Crise climatique : La Gaspésie doit être une zone sentinelle »*
- *Juin 2023 (TVA) : « Fermeture de la route 132: une municipalité isolée en Gaspésie »*

Constats en lien avec évènements climatiques extrêmes



Cadre normatif de la gestion de la voirie

Au Québec, un chemin multiusage, communément appelé chemin forestier, se définit au sens de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) par « *Constitue un chemin multiusage, un chemin en milieu forestier, autre qu'un chemin minier, construit ou utilisé à des fins multiples, notamment en vue de permettre l'accès au territoire forestier et à ses ressources* »

Ces chemins sont utilisés autant par les entreprises forestières que les adeptes de la chasse, de la pêche, du piégeage, d'activités récréatives ou de villégiature

À partir de cette définition, un chemin n'a pas de fin de vie, sauf s'il est fermé. Également, un sentier est considéré comme un chemin multiusage!

Cadre normatif de la gestion de la voirie

Les responsabilités du MRNF en matière de voirie sont principalement axées sur le respect de la réglementation et des exigences liées aux activités d'aménagement forestier ainsi que la sécurité des utilisateurs :

- Émission des autorisations
- Suivi du RADF et de la LADTF
- Restreindre ou en interdire l'accès à un chemin multiusage pour des raisons d'intérêt public
- Effectuer la mise à jour de la base de données provinciale (Routard)
- Procéder à l'évaluation de la capacité portante des ponts (lorsque non pris en charge par un utilisateur)
- Assurer la gestion de programmes financiers

Il n'y a pas d'obligation de produire un plan de gestion de la voirie et le MRNF ne réalise pas de travaux (sauf exception)

Il n'est pas prévu une application variable de la réglementation en fonction de la classe de chemin ou des usages (sauf exception)

Par exemple, un chemin entretenu pour du transport forestier ou par une Zec est soumis aux mêmes exigences

Cadre normatif de la gestion de la voirie



Le **principe utilisateur-payeur en forêt publique du Québec** appliqué à la voirie forestière

Il repose sur l'idée que les coûts doivent être assumés par ceux qui les utilisent

Le MRNF ne détermine pas de mécanisme pour le partage de ces coûts entre les
utilisateurs

Projets et initiatives régionales du MRNF

- Développement d'un Guide des saines pratiques en voirie forestière en 2001 (plusieurs éléments ont été intégrés dans le RADF)
- Guide sur les étangs vernaux
- Suivi axé sur les travaux d'entretien du réseau prioritaire
- Intégration d'un objectif environnemental lié à l'entretien du réseau routier dans le système de gestion environnemental du MRNF (évaluation des ponceaux TGIRT)
- Participation à plusieurs projets de recherche en voirie
- Participation active au développement de la dérogation COS qui permet de réduire la quantité de chemins construits et la fragmentation du territoire
- Implication et partenariat dans la réalisation de projet spéciaux de voirie via Rexforêt

© Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Le comité voirie de la TGIRT

- Créé en 2016 pour mettre en lumière les enjeux concernant la voirie forestière
 - Fragmentation du couvert forestier et qualité de l'habitat aquatique
- Importance de l'aspect multiusage dans l'accès au territoire
 - Diversité des membres et table voirie
- Axé depuis 2022 sur la mise en œuvre de solutions
 - Assurer un leadership permettant de rallier l'ensemble des utilisateurs afin de mettre en œuvre les actions portant sur l'amélioration et la gestion du réseau de chemin principal
 - Proposer et évaluer un modèle ou des modèles de prise en charge régional(aux) de la gestion de la voirie forestière
 - Améliorer la prise en charge des problématiques environnementales et de la sécurité du réseau principal pour l'ensemble des utilisateurs



Le comité voirie de la TGIRT

— Les forces du comité

- Concertation
 - Motivation des membres
 - Collaboration dans divers projets
 - Pluralité d'intervenant permet l'accès à du financement parfois insoupçonné
- Ancrage et historique de la démarche
 - Réalisations et forte participation aux anciens comités
 - Plan de gestion et plan d'action
 - Inventaires de traverses
- Le projet pilote de coordonnateur
 - Agilité
 - Opportunité

— Parmi les divers mandats

- Proposer des méthodes de financement et d'optimisation des programmes existants afin d'assurer la réalisation des projets et des travaux
- Effectuer une priorisation des actions à mettre de l'avant selon la volonté du comité et des opportunités qui se présentent



Plan de gestion de la voirie forestière sur les terres publiques de la Gaspésie

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Gaspésie

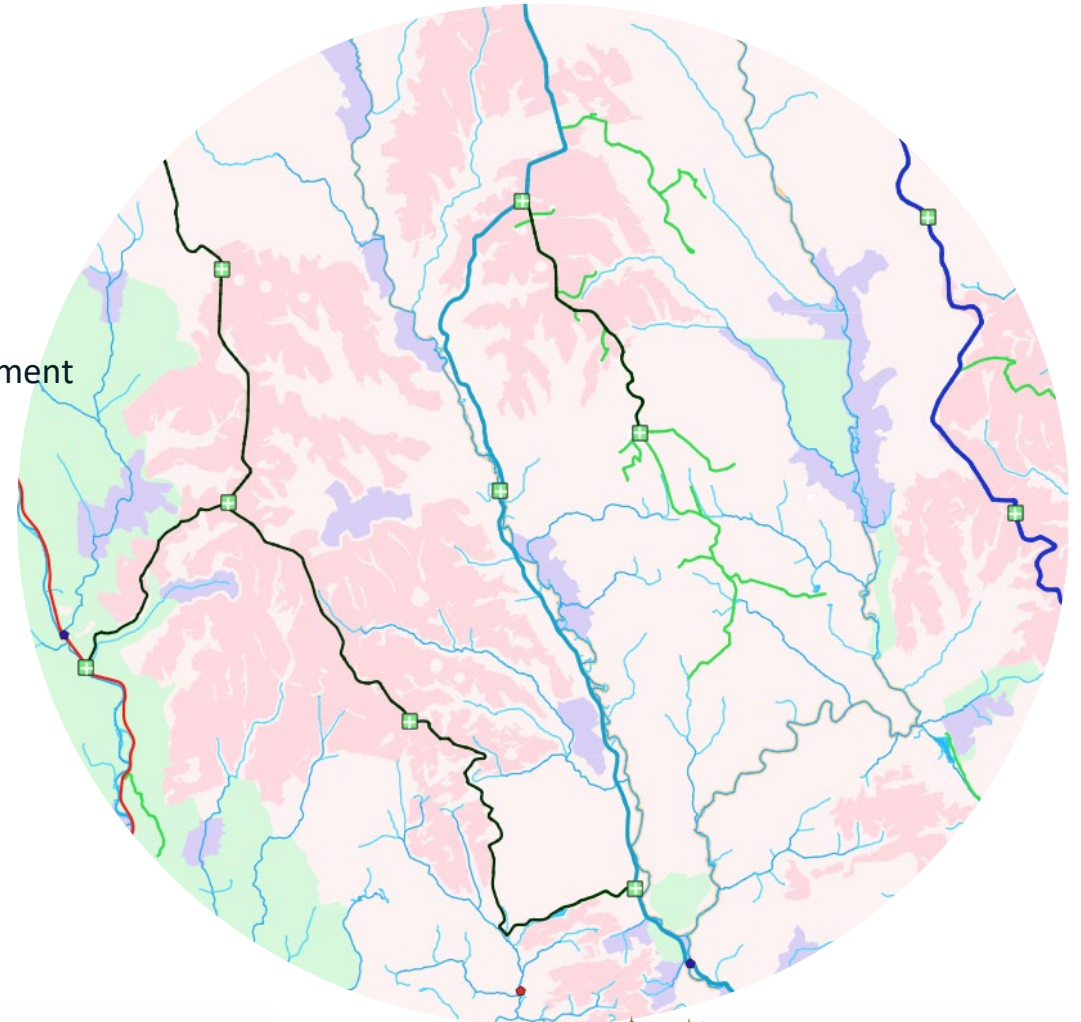
Comité de travail
OCTOBRE 2018



Le comité voirie de la TGIRT - Démarche

— Étape 1 : Mettre à jour le réseau prioritaire

- Portrait actuel, détaillé et concerté servant de base aux prochains travaux
 - Coûts :
 - Serait un levier pour l'obtention de financement
 - Permet une meilleure organisation/répartition des montants actuellement disponibles
- Outil de gestion – court terme
 - Permettant de cibler les interventions
 - Assurer un suivi
- Outil de gestion - long terme
 - Base de données dynamique
 - VOIC



Le comité voirie de la TGIRT - Démarche

— Refonte du VOIC voirie (et des autres!)

Valeur	Objectif	Indicateur	Cible	Autre mesure
Développement et entretien intégrés de la voirie forestière	Maintenir la qualité des infrastructures routières <u>jusqu'à la fin du transport de bois</u>	Aucun	Aucune	- Conformité à la LADTF - Mise en place du comité voirie
Qualité du milieu aquatique	Protéger les milieux aquatiques, riverains et humides en améliorant les interventions forestières et <u>l'aménagement du réseau routier</u>	% AEC/sous-bv % chemins et infrastructures conformes au guide <u>% de compaction des sols / sous-bv</u> - Prolongement intermittent 20 m	≤ 50 % 100 % <u>≤ 7 %</u> 100 %	- Conformité des activités aux modalités du RADF concernant ces milieux - Comité voirie
Milieux humides et riverains	Protéger les milieux aquatiques, riverains et humides en améliorant les interventions forestières et <u>l'aménagement du réseau routier</u>	% des MHI protégés	12 %	- Conformité au RADF et mise en application de modalités d'intervention spécifiques aux milieux humides - Protection des étangs vernaux - Comité milieux riverains

Le comité voirie de la TGIRT - Démarche

- En tout temps → mise en œuvre des deux plans
 - Réaliser les projets
 - Créer un contexte favorable
- Les appuis
 - Actuels : concertation, projet pilote, plans
 - À venir : réseau prioritaire, VOIC, développement de saines habitudes!
- Les défis
 - Concerter
 - Prioriser
 - Financer
- L'objectif final : Faire rayonner une démarche voirie régionale dont les acteurs sont tous fiers



Merci!

© Ministère des Ressources naturelles et des Forêts